

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1316**11 septembre 2002****SOMMAIRE**

A.P.S. S.A., Dudelange	63141	Global Switch (Park Royal), S.à r.l., Luxembourg ..	63155
Access Self-Storage Holdings S.A., Luxembourg ..	63131	Global Switch (West London), S.à r.l., Luxembourg	63155
Access Self-Storage Holdings S.A., Luxembourg ..	63156	Global Switch Holding, S.à r.l., Luxembourg	63150
Akeler Holdings S.A., Luxembourg	63135	(Ed.) Gloden, S.à r.l., Belvaux	63164
Akeler Holdings S.A., Luxembourg	63156	Grant Thornton Fiduciaire S.A., Luxembourg ...	63124
Amalthea S.A. Holding, Luxembourg	63156	Guarantee General Holdings S.A., Luxembourg ..	63161
Autogrill Overseas S.A., Luxembourg	63158	H Invest S.A., Luxembourg	63161
Banque Ippa & Associés S.A., Luxembourg	63141	Harvey Weston International S.A., Luxembourg ..	63131
Banque Ippa & Associés S.A., Luxembourg	63141	High Life S.A., Luxembourg	63149
Baudoin Luxembourg S.A., Howald	63151	Horton Invest Holding S.A., Luxembourg	63128
Beverage Industrial Private Label S.A., Luxembourg	63158	Icon Laser Centers of Europe S.A., Luxembourg ..	63126
Bugatti International S.A., Luxembourg	63127	Immo & Conseil S.A., Bergem	63152
Canary Investments, S.à r.l.	63147	Immo-Confort S.A., Bascharage	63164
Capital Développement Europe S.A., Luxembourg	63162	Inverpart Holding S.A., Luxembourg	63134
Carouge & Cie S.A., Luxembourg	63162	Inverpart Holding S.A., Luxembourg	63134
Celtline Investments S.A., Luxembourg	63133	Inverpart Holding S.A., Luxembourg	63134
Chris Craft S.A., Foetz	63168	Inverpart Holding S.A., Luxembourg	63135
Chronos Consult S.A., Hagen	63164	Inverpart Holding S.A., Luxembourg	63135
Clorane Investments S.A., Luxembourg	63128	Inverpart Holding S.A., Luxembourg	63135
Clyde Finance S.A., Luxembourg-Kirchberg	63123	IPC Advisors, S.à r.l.	63148
Clyde Finance S.A., Luxembourg-Kirchberg	63123	Kamelya S.A., Luxembourg	63150
CR Investment S.A., Luxembourg	63164	L.S. Alloys S.A., Steinfort	63122
Cranbury Holding S.A., Luxembourg	63137	L.S. Alloys S.A., Steinfort	63122
Cranbury Holding S.A., Luxembourg	63137	Lineapiu International S.A., Luxembourg	63160
CWE Property Holdings S.A., Luxembourg	63143	LMR Global Holdings, S.à r.l.	63147
CWE Property Holdings S.A., Luxembourg	63144	LMR Investments, S.à r.l.	63147
CWE Property Holdings S.A., Luxembourg	63157	London and Henley Holdings S.A., Luxembourg ..	63139
Eco Electrica, S.à r.l., Luxembourg	63145	London and Henley Holdings S.A., Luxembourg ..	63139
Eco Electrica, S.à r.l., Luxembourg	63145	Lux Source S.A., Luxembourg	63162
Elati Holding S.A., Luxembourg	63128	Luxwerk, S.à r.l., Luxembourg	63160
Fairlee Invest S.A., Luxembourg	63133	Maco, S.à r.l.	63150
Finover S.A., Luxembourg	63125	Maxicav Conseil S.A., Luxembourg	63128
Finover S.A., Luxembourg	63125	Maxicav Conseil S.A., Luxembourg	63128
Fleur de Lune S.A., Luxembourg	63125	Opera Participations S.C.A., Luxembourg	63163
Galiver Holding S.A., Luxembourg	63130	Opera Participations S.C.A., Luxembourg	63163
Global Invest Holding S.A., Luxembourg	63161	Orifal Corporation S.A., Luxembourg	63131
Global Switch (East London), S.à r.l., Luxembourg	63152	Otto Diericks Ysaac S.A.H., Luxembourg	63127
		Otto Financière Lux, S.à r.l., Luxembourg	63149
		Otto Global Invest, S.à r.l., Luxembourg	63149

Otto International Invest, S.à r.l., Luxembourg . . .	63148	Tasis International S.A., Luxembourg	63126
Otto Investments Holding S.A., Luxembourg	63148	Texlux S.A., Luxembourg	63151
Otto Luxinvest Holding, S.à r.l., Luxembourg	63149	Togiram S.A., Luxembourg	63125
Otto Luxinvest, S.à r.l., Luxembourg	63148	Tourmaline Investissement Holding S.A.H., Luxem- bourg	63137
Paar S.A., Luxembourg	63134	TP Management (Luxembourg) S.A., Senninger- berg	63163
Pegmatite S.A., Luxembourg	63134	Trans-Sud, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	63133
Pharmacia Entreprises S.A., Luxembourg	63145	Triidm Wroclaw, S.à r.l.	63133
Porte de Pétange S.A., Bascharage	63124	TrizecHahn Europe Properties, S.à r.l.	63146
Presta-Services, S.à r.l., Hagen	63167	TrizecHahn Europe S.A.	63146
Profund Immo S.A., Luxembourg	63138	TrizecHahn Westend Plaza, S.à r.l.	63146
R.H. Immobilière, S.à r.l., Bertrange	63163	Valora S.A., Luxembourg	63130
R.S.R. S.A., Luxembourg	63157	Valugy S.A., Luxembourg	63158
RCW Holdings, S.à r.l.	63146	Valugy S.A., Luxembourg	63158
RCW Investments, S.à r.l.	63147	VFS Europe, S.à r.l., Dommeldange	63162
Renaissance Management Co Holdings S.A., Lu- xembourg	63151	Vinstock S.A., Luxembourg	63150
Santa Fé Investments S.A.H., Luxembourg	63130	VLS Iris India Advisory S.A.	63124
Security Capital European Realty, Sicaf, Luxem- bourg	63151	(Robert) Walters, S.à r.l., Luxembourg	63127
Sidilux S.A., Luxembourg	63167	Witry-Rausch, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	63123
Simax S.A., Luxembourg	63155	Witry-Rausch, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	63124
Sympa'Tic S.A., Hagen	63167	WOXX, Société Coopérative, Luxembourg	63138

L.S. ALLOYS, Société Anonyme.

Siège social: L-8440 Steinfurt, 87, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 82.463.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 570, fol. 82, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour la société

FIDUCIAIRE FIBETRUST

Signature

(52937/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

L.S. ALLOYS, Société Anonyme.

Siège social: L-8440 Steinfurt, 87, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 82.463.

Constituée par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 mai 2001, acte publié au Mémorial C N° 1181 du 18 décembre 2001.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 2002

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société L.S. ALLOYS S.A., tenue au siège social en date du 11 juin 2002, que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 2001.

1. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001, ainsi que des rapports de gestion et du commissaire aux comptes.

2. Décharge pleine et entière a été accordée aux administrateurs ainsi qu'au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs fonctions respectives pour le bilan clôturant au 31 décembre 2001.

3. Le bénéfice de l'exercice de EUR 73.780,17 est affecté comme suit:

Réserve légale	EUR 10.000,00
Report à nouveau	EUR 63.780,17
	EUR 73.780,17

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L.S. ALLOYS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 570, fol. 82, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52944/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

CLYDE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 20.790.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 23, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(52595/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

CLYDE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 20.790.

Il résulte des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 11 juin 2002 que les administrateurs sortants: M. Gérard Muller, M. Fernand Heim et M. Marc Schmit, ainsi que le commissaire aux comptes sortant, M. Marco Ries, sont reconduits dans leurs fonctions respectives pour une nouvelle période statutaire de 6 ans.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 23, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52603/521/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

WITRY-RAUSCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 37, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 29.591.

Extrait des résolutions des associés du 4 mars 2002

«...»

1. Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 modifiant la loi du 10 août 1915, il est décidé de convertir, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002, le capital social, actuellement exprimé en francs luxembourgeois, en euros. Ainsi, le capital social s'établit à EUR 12.394,68 (douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-huit cents).

2. Il est décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une partie de la réserve légale à concurrence de EUR 105,32 (cent cinq euros et trente-deux cents) de sorte que le capital social s'établisse à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) sans émission de nouvelles parts sociales.

3. Il est décidé d'adapter la valeur nominale des parts sociales et de la fixer à EUR 25,- (vingt-cinq euros) par part. Ainsi, le capital social sera dorénavant représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

4. Il est décidé de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), divisé en cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, entièrement libérées.

Les cinq cents (500) parts sociales sont réparties comme suit:

1. WIRA, Société Anonyme, Howald	499
2. RAWI S.A., Société Anonyme, Luxembourg	1

500»

5. Il est décidé de donner mandat au gérant ainsi qu'à Monsieur Thierry Fleming, agissant individuellement, afin de procéder aux écritures comptables qui s'imposent, de procéder aux inscriptions dans les registres sociaux et d'établir des statuts coordonnés suite aux résolutions de la présente...»

Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour extrait conforme

T. Fleming

Enregistré à Grevenmacher, le 8 juillet 2002, vol. 169, fol. 47, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(52652/231/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

WITRY-RAUSCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 37, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 29.591.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Junglinster, le 9 juillet 2002.

Pour la société

J. Seckler

Notaire

(52653/231/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

VLS IRIS INDIA ADVISORY S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 53.826.

EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu le 18 juin 2001 entre VLS IRIS INDIA ADVISORY S.A. (la société) et CITCO (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'agent domiciliaire a été résilié le 10 juin 2002.

Luxembourg, le 10 juin 2002.

Signatures

L'agent domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 66, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52667/710/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

PORTE DE PETANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4940 Bascharage, 119, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 85.448.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Bascharage le 4 juillet 2002

Il résulte dudit procès-verbal que la nomination de Monsieur Claude Hoffmann en tant qu'administrateur délégué a été accepté.

Il résulte dudit procès-verbal que le société se trouve valablement engagée par la seule signature de l'administrateur délégué.

Administrateur délégué

Monsieur Hoffmann Claude, indépendant demeurant 5A rue de la Montagne, L-7460 Prettingen.

Administrateurs

Monsieur Oliboni Renato, employé privé demeurant 46 rue de la Forêt, L-3317 Bergem.

Monsieur Melis Carlo, employé privé demeurant 133 rue de Rodange, B-6791 Athus.

Commissaire aux comptes

BUREAU COMPTABLE PASCAL WAGNER S.A., L-4735 Pétange, 81 rue J.B. Gillardin.

Pétange, le 4 juillet 2002.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 570, fol. 83, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52668/762/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

GRANT THORNTON FIDUCIAIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 68.292.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2002, vol. 570, fol. 66, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(52669/806/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

TOGIRAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 70.992.

Les actionnaires de TOGIRAM S.A., qui se sont réunis en assemblée générale annuelle le 9 avril 2002, au siège de la société, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ont pris la résolution suivante:

Première résolution

Ont décidé de nommer Messieurs Daan Martin, demeurant aux Pays-Bas, Nicolas Vainker, demeurant à Luxembourg et Guy Decker, demeurant à Luxembourg, comme administrateurs de la société.

TOGIRAM S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 72, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52673/763/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

FLEUR DE LUNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 65.115.

Extrait des résolutions du conseil d'administration avec effet au 1^{er} juin 2002

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

FLEUR DE LUNE S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 70, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52674/631/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

FINOVER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 52.313.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 70, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(52676/631/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

FINOVER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 52.313.

*Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire ajournée des actionnaires de la société lors de sa réunion
du 20 mars 2002 à 11.00 heures*

- Les comptes annuels au 31 décembre 2000 sont approuvés à l'unanimité.

- Décharge est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2000.

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale ordinaire.

- Par votes spéciaux et en vue de remplir les conditions requises par l'article 100 de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, l'assemblée décide de poursuivre les activités de la Société malgré le fait que les pertes accumulées au 31 décembre 2000 dépassent 75% du capital souscrit de la société.

Luxembourg, le 20 mars 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Secrétaire de l'assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 70, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52677/631/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

ICON LASER CENTERS OF EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 67.693.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire de la société en date du 26 juin 2002

- Conversion de la devise du capital en euro (EUR).
- Le capital souscrit de 1.250.000,- LUF est converti en euro et s'élèvera désormais à 30.986,69 EUR avec effet au 1^{er} janvier 2002.
- Le capital social autorisé de 12.500.000,- LUF est converti en euro et s'élèvera désormais à 309.866,90 EUR avec effet au 1^{er} janvier 2002.
- La valeur nominale des actions est supprimée.
- L'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social souscrit de la Société est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt six euros et soixante neuf cents (30.986,69 EUR) représenté par cinquante (50) actions sans désignation de valeur nominale.

5.2 Le capital autorisé de la société est établi à trois cent neuf mille huit cent soixante six euros et quatre-vingt dix cents (309.866,90 EUR) représenté par cinq cents (500) actions sans désignation de valeur nominale.»

Luxembourg, le 26 juin 2002.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 70, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52675/631/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

TASIS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 16.573.

Extrait du livre des procès-verbaux de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 avril 2002

L'an deux mille un, le deux novembre.

S'est réunie à son siège, 310 Route d'Esch, L-1471 Luxembourg, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société Anonyme de droit luxembourgeois TASIS INTERNATIONAL S.A., inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 16.573.

Ordre du jour

1. Acceptation de la démission du membre du Conseil d'Administration.
2. Décharge de ce membre du Conseil d'Administration.
3. Nomination d'un nouveau membre du Conseil d'Administration.

Décisions

L'Assemblée Générale:

- 1) Accepte la démission du membre du Conseil d'Administration, Monsieur Robert-Alex Korach.
- 2) Décharge pleinement l'administrateur de toute responsabilité concernant l'exécution de son mandat.
- 3) L'Assemblée Générale désigne comme nouvel administrateur Mme Nicole Laurent, juriste-économiste, de nationalité belge, domiciliée à Bruxelles, Belgique.

Suite aux changements ci-dessus, le Conseil d'Administration est constitué comme suite:

1. Madame Nicole Laurent.
2. Monsieur Nikolaos Korogiannakis.
3. Madame Aliko Petropoulou.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale de l'an deux mille deux.

Copie conforme du livre des procès-verbaux.

Luxembourg, le 30 avril 2002.

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Le Bureau

N. Korogiannakis

Le Membre du Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2002, vol. 569, fol. 36, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52680/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

OTTO DIERICKS YSAAC S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5A, rue des Dahlias.

R. C. Luxembourg B 83.845.

Constituée le 7 septembre 2001 par-devant le notaire Maître Jean-Joseph Wagner, de résidence à Sanem

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions de l'assemblée générale extraordinaire de la société, tenue en date du 27 juin 2002, que:

1) la démission de Messieurs Jean-Paul Stein et Antonio Joao Rafael Nunes comme administrateurs de la société a été acceptée et que décharge pleine et entière leur a été accordée pour l'exercice de leur mandat;

2) Messieurs Petrus Paulus Jozef Maria Brokamp, réviseur d'entreprises, demeurant à Venlo (Pays-Bas), et Antonius Leonardus Cornelius Bammens, comptable, demeurant à Beuningen Gld (Pays-Bas), ont été élus administrateurs en remplacement de Messieurs Stein et Rafael Nunes, dont ils termineront les mandats;

3) la démission de Monsieur Gilbert J.F. Grosbusch comme administrateur-délégué de la société a été acceptée et que décharge pleine et entière lui a été accordé pour l'exercice de son mandat;

4) Monsieur Petrus Paulus Jozef Maria Brokamp, réviseur d'entreprises, demeurant à Venlo (Pays-Bas), a été élu administrateur-délégué en remplacement de Monsieur Grosbusch, dont il terminera le mandat.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2002.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 73, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52678/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

ROBERT WALTERS, Société à responsabilité limitée de droit étranger.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

—
Le soussigné Jean-Marc Benker, directeur de la société ROBERT WALTERS au Luxembourg, donne procuration à Monsieur Pascal Meier de procéder au changement d'adresse du siège social.

L'adresse du siège social sera dorénavant:

ROBERT WALTERS,

26, Boulevard Royal,

L-2449 Luxembourg.

Le 28 mai 2002.

J.-M. Benker

Directeur

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52679/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

BUGATTI INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

H. R. Luxemburg B 26.124.

—
Beschluss des Verwaltungsrats vom 21. November 2001

Der Verwaltungsrat hat im Rahmen der in Molsheim am 21. November 2001 stattgefundenen Verwaltungsratssitzung festgestellt und beschlossen:

- Die Gesellschaft wird satzungsgemäß durch die Unterschrift von je zwei Verwaltungsratsmitgliedern berechtigt und verpflichtet.

- Im Rahmen der täglichen Geschäftsführung wird Frau Dr. Ingrid Vogel, Frau Katrin Wehmhöner und Frau Elke Rottenkolber, Zeichnungsbefugnis je gemeinsam mit einem Verwaltungsratsmitglied erteilt.

- Frau Dr. Ingrid Vogel, Frau Katrin Wehmhöner und Frau Elke Rottenkolber sind für die Korrespondenz der Gesellschaft mit für diese nicht verpflichtendem Inhalt (wie etwa die Versendung von Prospekten) allein zeichnungsbefugt.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, 1. Juli 2002.

BUGATTI INTERNATIONAL S.A.

Unterschrift

Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52712/250/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

ELATI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 48.586.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 78, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Signature.

(52681/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

HORTON INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 71.777.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire tenue à Luxembourg en date
du 27 juin 2002 à 15.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal qu'il a été mis un terme au mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Frank McCarroll.

La société MARBLEDEAL LTD, ayant son siège social au 120 East Road, GB-London N1 6AA, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour HORTON INVEST HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 52, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52682/768/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

CLORANE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 83.314.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire tenue à Luxembourg en date
du 27 juin 2002 à 10.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée au commissaire aux comptes démissionnaire la société LUXOR AUDIT, S.à r.l., 188 route d'Esch, L-1471 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

La société MARBLEDEAL LTD, ayant son siège social au 120 East Road, GB-London N1 6AA, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour CLORANE INVESTMENTS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 52, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52683/768/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

MAXICAV CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 26.576.

Les comptes annuels de la société anonyme MAXICAV CONSEIL S.A. au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 52, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour le Conseil d'Administration

(52696/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

MAXICAV CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 26.576.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2002

L'an deux mille deux, le dix-neuf avril, à quinze heures, à L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté, s'est réunie l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Yves Lahaye.

Le Président désigne comme Secrétaire Monsieur Michael Blaise.

L'Assemblée nomme comme Scrutateur Monsieur Michel Nepper.

Le bureau ainsi constitué dresse et clôture la liste de présence.

Le Président expose et l'Assemblée constate:

- que tous les actionnaires de la société ont été convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée,
- que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, laquelle restera annexée au présent procès-verbal après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau;

- qu'il résulte de la liste de présence que 3.000 actions sont représentées à cette Assemblée Générale de sorte que celle-ci est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour qui suit:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.

2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2001.

3. Affectation des résultats.

4. Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

5. Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes.

6. Divers.

Après délibération, l'Assemblée a pris, à l'unanimité des voix, chacune des résolutions suivantes:

1) Après en avoir entendu la lecture par le Président, l'Assemblée approuve les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.

2) L'Assemblée approuve les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2001.

3) L'Assemblée approuve la proposition du Conseil d'Administration pour l'affectation du résultat des opérations de l'exercice, soit LUF 15.732.873,-, et décide en conséquence, de le reporter au 31 décembre 2002, conformément à la proposition du Conseil d'Administration du 17 avril 2002:

	LUF
Résultat de l'exercice précédent	5.227.214,-
Résultat de l'exercice 2001	15.732.873,-
Résultat reportés au 31 décembre 2002	20.960.087,-

4) L'Assemblée donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2001 ainsi qu'au Commissaire aux Comptes.

5) L'Assemblée décide de nommer comme Commissaire aux Comptes, pour la durée d'un an, la COMPAGNIE DE REVISION S.A.

6) L'Assemblée confirme les mandats des administrateurs suivants:

Monsieur Jean Sanders (pour une période de trois années se terminant à l'AGO de 2004);

Monsieur Jean-Claude Mertens en remplacement de Monsieur Frans Van Guyse (pour une période de trois années se terminant à l'AGO de 2005);

et la démission de:

Monsieur Flor Leirs (en date du 18 avril 2002).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant à prendre la parole, le Président lève la séance à 16.00 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture faite à l'Assemblée, a été signé par les membres du bureau.

M. Blaise / M. Nepper / Y. Lahaye

Le Secrétaire / Le Scrutateur / Le Président

Liste de présences à l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2002 à 15.00 heures

Nom des actionnaires	Nombre actions	Mandataire	Signature des membres présents ou des mandataires
AXA BANQUE Grotesteenweg 214, B-2600 Antwerpen	3.000	Yves Lahaye	Signature

Certifiée sincère et véritable, la présente liste de présence à laquelle est annexée une procuration, arrêtée à un actionnaire présent ou représenté et possédant 3.000 actions.

M. Blaise / M. Nepper / Y. Lahaye

Le Secrétaire / Le Scrutateur / Le Président

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 52, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

GALIVER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 80.141.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire tenue à Luxembourg en date
du 27 juin 2002 à 15.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée au commissaire aux comptes démissionnaire la société LUXOR AUDIT, S.à r.l., 188 route d'Esch, L-1471 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

La société MARBLEDEAL LTD, ayant son siège social au 120 East Road, GB-London N1 6AA, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour GALIVER HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 52, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52684/768/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

VALORA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 73.804.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg
en date du 2 juillet 2002 à 10.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal qu'il a été mis un terme au mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Frank McCarroll.

La société MARBLEDEAL LTD, ayant son siège social au 120 East Road, GB-London N1 6AA, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée à l'administrateur démissionnaire Madame Marcelle Mestre, demeurant à Fribourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg, a été nommé comme nouvel administrateur et terminera le mandat de son prédécesseur.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg

en date du 2 juillet 2002 à 11.00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société, il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 2 juillet 2002.

Pour VALORA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 52, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52685/768/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

SANTA FE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1140 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 38.553.

—
Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 juin 2001 que les mandats d'administrateurs de MM. Boden Jean-Marie, Kartheiser Fernand et Kartheiser John ont été prolongés pour une nouvelle période de 3 ans. Le commissaire aux comptes, Monsieur François Thill a été réélu pour une nouvelle période de 3 ans.

Luxembourg, le 4 juin 2002.

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2002, vol. 570, fol. 58, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52700/510/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

ORIFAL CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 85.184.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg

le 27 juin 2002 à 16.00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs démissionnaires Monsieur Gabriel Jean, aux sociétés BRYCE INVEST S.A. et KEVIN MANAGEMENT S.A. et au commissaire aux comptes démissionnaire la société LUXOR AUDIT, S.à r.l., de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Les sociétés MAJENTEL S.A. et CLEVERDAN S.A., avec siège social au 3 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, et Monsieur Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, ont été nommés comme nouveaux administrateurs et termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

La société MARBLEDEAL LTD, ayant son siège social 120 East Road, GB-London N1 6AA, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg en date

du 27 juin 2002 à 17.00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour ORIFAL CORPORATION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 52, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52686/768/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

HARVEY WESTON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 78.828.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg

en date du 25 juin 2002 à 10.00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée à l'administrateur démissionnaire Monsieur Damien Bassine de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée au commissaire aux comptes démissionnaire la société LUXOR AUDIT, S.à r.l., 188 route d'Esch, L-1471 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

La société MARBLEDEAL LTD, ayant son siège social au 120 East Road, GB-London N1 6AA, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 25 juin 2002.

Pour HARVEY WESTON INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 52, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52687/768/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

ACCESS SELF-STORAGE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.741.

Minutes of the Annual General Meeting of shareholders held on 29 May, 2002

On Wednesday, 29 May, 2002 at 10.30 a.m., the shareholders of ACCESS SELF-STORAGE HOLDINGS S.A. (the «Company») assembled for the annual general meeting at the registered office of the Company, 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, in accordance with the Articles of Incorporation.

Claude Niedner, lawyer, residing in Luxembourg, was elected Chairman of the Meeting and nominated Manfred Hoffmann, lawyer, residing in Strassen, as Secretary. The Meeting elected Sonja Schuller, employee of ARENDT & MEDER-NACH, residing in Leudelange, as Scrutineer.

The Chairman declared:

- that the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

- that the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary,

- that the present Meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

It was established that the Meeting is validly constituted and thus can adopt resolutions on all items of the following agenda:

1. Submission of the Report of the Statutory Auditor;
2. Approval of the Balance Sheet and of the Profit and Loss Account for the year ended 31 December, 2001;
3. Allocation of the results;
4. Discharge of the Directors and the Statutory Auditor;
5. Statutory Appointments;
6. Approval of the Remuneration of Directors;
7. Miscellaneous.

Unanimously, the Meeting took the following resolutions:

First resolution

The Meeting reviewed and approved the Report of the Statutory Auditor.

Second resolution

The Meeting reviewed and approved the Balance Sheet and the Profit and Loss Account for the financial year ended 31 December, 2001 and, approved these documents in the form submitted to it.

Third resolution

The Meeting decided to bring forward the results for the year ended 31 December, 2001.

Fourth resolution

The Meeting granted full discharge to the directors and the Statutory Auditor from their respective duties for the financial year ended 31 December, 2001.

Fifth resolution

The Meeting resolved to appoint the following persons as directors of the Company:

Board of Directors:

- Thomas G. Wattles
- Jonathan Duck
- A. Richard Moore Jr.
- C. Ronald Blankenship

The Meeting also resolved to renew the appointment of PricewaterhouseCoopers S.à r.l. as Statutory Auditor for a period of one year.

The terms of their appointment will lapse at the next annual general meeting convened to approve the accounts in respect of the financial year which will end on 31 December, 2002.

Sixth resolution

The Meeting resolved not to pay any fees to the directors in respect to the term of their office.

There being no further items on the agenda, the Meeting ended and the minutes were signed by the board of the Meeting.

Attendance list of the Annual General Meeting of 29 May, 2002

Shareholders	Number of Shares	Signatures
		Shareholders / proxy holders
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY	28,399 shares	Signature
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY MANAGE- MENT HOLDINGS S.A.	1 share	Signature

Signature / Signature / Signature

The Chairman / The Scrutineer / The Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52706/250/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

FAIRLEE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 71.243.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire tenue à Luxembourg
en date du 28 juin 2002 à 14.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal qu'il a été mis un terme au mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Frank McCarroll.

La société MARBLEDEAL LTD, ayant son siège social au 120 East Road, GB-London N1 6AA, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

Pour FAIRLEE INVEST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 52, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52688/768/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

CELTLINE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 63.260.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire tenue à Luxembourg
en date du 20 juin 2002 à 15.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal qu'il a été mis un terme au mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Frank McCarroll.

La société MARBLEDEAL LTD, ayant son siège social au 120 East Road, GB-London N1 6AA, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 20 juin 2002.

Pour CELTLINE INVESTMENTS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 15, case 12 – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52689/768/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

TRANS-SUD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette, 30, rue Jos Kieffer.
R. C. Luxembourg B 30.429.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 juillet 2002, vol. 324, fol. 56, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Signature.

(52695/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

TRIIDM WROCLAW, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 71.313.

EXTRAIT

Le contrat de domiciliation repris en date du 1^{er} janvier 2001 par l'association d'avocats ARENDT & MEDERNACH, établie au 38-40, rue Sainte Zithe à L-2763 Luxembourg a été résilié avec effet au 30 juin 2002.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour TRIIDM WROCLAW, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52714/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

**PEGMATITE S.A., Société Anonyme,
(anc. CORNODE HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 80.350.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire tenue à Luxembourg
en date du 1^{er} juillet 2002 à 15.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée au commissaire aux comptes démissionnaire la société LUXOR AUDIT, S.à r.l., 188 route d'Esch, L-1471 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

La société MARBLEDEAL LTD, ayant son siège social au 120 East Road, GB-London N1 6AA, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour PEGMATITE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 71, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52690/768/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

INVERPART HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 71.143.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2002, vol. 570, fol. 57, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

(52661/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

INVERPART HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 71.143.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 28 juin 2002

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de INVERPART HOLDING S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 1999.
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1999.
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

- le report à nouveau de la perte 12.052,39 USD

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social se terminant au 31 décembre 1999.

Luxembourg, le 2 juillet 2002.

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2002, vol. 570, fol. 57, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52662/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

INVERPART HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 71.143.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2002, vol. 570, fol. 57, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

(52663/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

INVERPART HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 71.143.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 28 juin 2002

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de INVERPART HOLDING S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2000.
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000.
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:
 - le report à nouveau de la perte 5.501,56 USD
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social se terminant au 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 2 juillet 2002.

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2002, vol. 570, fol. 57, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52664/710/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

INVERPART HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 71.143.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2002, vol. 570, fol. 57, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

(52665/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

INVERPART HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 71.143.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 28 juin 2002

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de INVERPART HOLDING S.A. (la «société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2001.
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001.
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:
 - le report à nouveau de la perte 5.683,18 USD
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social se terminant au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 2 juillet 2002.

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2002, vol. 570, fol. 57, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52666/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

AKELER HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.047.

Minutes of the Annual General Meeting of shareholders held on 29 May, 2002

On Wednesday, 29 May, 2002 at 11.00 a.m., the shareholders of AKELER HOLDINGS S.A. (the «Company») assembled for the annual general meeting at the registered office of the Company, 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, in accordance with the Articles of Incorporation.

Claude Niedner, lawyer, residing in Luxembourg, was elected Chairman of the Meeting and nominated Manfred Hoffmann, lawyer, residing in Strassen, as Secretary. The Meeting elected Sonja Schuller, employee of ARENDT & MEDER-NACH, residing in Leudelange, as Scrutineer.

The Chairman declared:

- that the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

- that the whole corporate capital being present or represented at the present meeting (the «Meeting») and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary,

- that the Meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

It was established that the Meeting is validly constituted and thus can adopt resolutions on all items of the following agenda:

1. Submission of the Report of the Statutory Auditor;
2. Approval of the Balance Sheet and of the Profit and Loss Account for the year ended 31 December, 2001;
3. Allocation of the results;
4. Discharge of the Directors and the Statutory Auditor;
5. Statutory Appointments;
6. Approval of the Remuneration of Directors;
7. Miscellaneous.

Unanimously, the Meeting took the following resolutions:

First resolution

The Meeting reviewed and approved the Report of the Statutory Auditor.

Second resolution

The Meeting reviewed and approved the Balance Sheet and the Profit and Loss Account for the financial year ended 31 December, 2001 and, approved these documents in the form submitted to it.

Third resolution

The Meeting decided to bring forward the results for the year ended 31 December, 2001.

Fourth resolution

The Meeting granted full discharge to the directors and the Statutory Auditor from their respective duties for the financial year ended 31 December, 2001.

Fifth resolution

The Meeting resolved to appoint the following persons as directors of the Company:

Board of Directors:

- Thomas G. Wattles
- Jean-François van Hecke
- A. Richard Moore Jr.
- Trevor Hugh Silver

The Meeting also resolved to renew the appointment of PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. as Statutory Auditor for a period of one year.

The terms of their appointment will lapse at the next annual general meeting convened to approve the accounts in respect of the financial year which will end on 31 December, 2002.

Sixth resolution

The Meeting resolved not to pay any fees to the directors in respect to the term of their office.

There being no further items on the agenda, the Meeting ended and the minutes were signed by the board of the Meeting.

Attendance list of the Annual General Meeting of 29 May, 2002

Shareholders	Number of Shares	Signatures
		Shareholders / proxy holders
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY	9,999 shares	Signature
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY MANAGE- MENT HOLDINGS S.A.	1 share	Signature

Signatures

The Chairman / The Scrutineer / The Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52707/250/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

TOURMALINE INVESTISSEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 66.576.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire tenue à Luxembourg
en date du 1^{er} juillet 2002 à 15.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal qu'il a été mis un terme au mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Frank McCarroll.

La société LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., ayant son siège social au 257 route d'Esch, L-1471 Luxembourg, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour TOURMALINE INVESTISSEMENT HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 71, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52691/768/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

CRANBURY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 11.797.

Société anonyme luxembourgeoise constituée suivant acte reçu par Maître Marie-Antoine-Paul-André-Octave-Roger Wurth, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 13 février 1974, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 83 du 16 avril 1974. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 juin 1981, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 212 du 8 octobre 1981.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 72, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

CRANBURY HOLDING S.A.

Société Anonyme

Signature

(52701/546/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

CRANBURY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 11.797.

EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire annuelle du 25 juin 2002 a renouvelé pour un terme d'une année le mandat d'Administrateur de Messieurs Alain Kuentz et Jean-Christophe Bourreille.

Cette Assemblée a également renouvelé pour un terme d'une année le mandat de Commissaire aux comptes de la société à responsabilité limitée S.F.C. REVISION, Société fiduciaire, comptable et de révision.

L'Assemblée a ensuite nommé en qualité d'Administrateur, pour un terme d'une année, Monsieur Jean-Noël Alba, cadre de banque, demeurant à F-75044 Paris. Son mandat prendra donc fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2003.

A la suite de cette nomination, l'Assemblée a constaté que le nombre des administrateurs de la société est diminué de quatre à trois membres.

Ces mandats prendront donc fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2003.

Par ailleurs, et délibérant en application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales, l'Assemblée s'est prononcée pour la poursuite de l'activité de la Société.

Pour extrait conforme

CRANBURY HOLDING S.A.

Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 72, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52702/546/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

**PROFUND IMMO S.A., Société Anonyme,
(anc. INTERNATIONAL VENTURE CONSULTING S.A.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 37.347.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue à Luxembourg

le 1^{er} juillet 2002 à 10.00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat d'administrateur de Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg et des sociétés BRYCE INVEST S.A. et KEVIN MANAGEMENT S.A. établies au 3 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg a été renouvelé pour une période de 6 ans. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2008.

Il résulte également dudit procès-verbal que le mandat de commissaire aux comptes de la société MARBLEDEAL LTD, avec siège social au 120 East Road, GB-London N1 6AA, a été renouvelé pour une période de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2008.

Il résulte enfin dudit procès-verbal que le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg

en date du 1^{er} juillet 2002 à 10.20 heures

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Gabriel Jean a été élu aux fonctions d'Administrateur délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour PROFUND IMMO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 71, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52692/768/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

**WOXX, Société Coopérative,
(anc. Gréngespoun).**

Siège social: Luxembourg, 51, avenue de la Liberté.

Suite aux élections lors de l'assemblée générale du 21 mars 2001

Conseil d'Administration:

- présidente: Madame Chantal Serres

née: 4 avril 1963; nationalité: luxembourgeoise; demeurant: 45, rue de Kopstal, L-8284 Kehlen; profession: professeur

- vice-présidente: Madame Christiane Wagener

née: 18 janvier 1956; nationalité: luxembourgeoise; demeurant: 66, rue de Reckenthal, L-2410 Luxembourg; profession: éducatrice

- secrétaire: Madame Monique Ludovicy

née: 15 novembre 1964; nationalité: luxembourgeoise; demeurant: 140, rue des Pommiers, L-2343 Luxembourg; profession: employée privée

- trésorier: Monsieur Jean-Michel Muller

né: 17 juin 1963; nationalité: luxembourgeoise; demeurant: 14, place Roschten, L-7456 Lintgen; profession: fonctionnaire d'Etat

- gérant: Monsieur Robert Garcia

né: 4 mai 1955; nationalité: luxembourgeoise; demeurant: 4, rue Hubert Clément, L-3444 Dudelange; profession: journaliste

- Monsieur Richard Graf

né: 18 août 1960; nationalité: luxembourgeoise; demeurant: 6, Square André, L-1127 Luxembourg; profession: journaliste

- Madame Renée Wagener

née: 21 novembre 1962; nationalité: luxembourgeoise; demeurant: 8, rue des Trévires, L-2628 Luxembourg; profession: journaliste

- Monsieur Thierry Origer

né: 25 août 1965; nationalité: luxembourgeoise; demeurant: 613, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg; profession: employé privé

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 67, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52694/000/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

LONDON AND HENLEY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 65.650.

Minutes of the Annual General Meeting of shareholders held on 29 May, 2002

On Wednesday, 29 May, 2002 at 11.30 a.m., the shareholders of LONDON AND HENLEY HOLDINGS S.A. (the «Company») assembled for the annual general meeting at the registered office of the Company, 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, in accordance with the Articles of Incorporation.

Claude Niedner, lawyer, residing in Luxembourg, was elected Chairman of the Meeting and nominated Manfred Hoffmann, lawyer, residing in Strassen, as Secretary. The Meeting elected Sonja Schuller, employee of ARENDT & MEDER-NACH, residing in Leudelange, as Scrutineer.

The Chairman declared:

- that the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

- that the whole corporate capital being present or represented at the present meeting (the «Meeting») and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary,

- that the Meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

It was established that the Meeting is validly constituted and thus can adopt resolutions on all items of the following agenda:

1. Submission of the Report of the Statutory Auditor;
2. Approval of the Balance Sheet and of the Profit and Loss Account for the year ended 31 December, 2001;
3. Allocation of the results;
4. Discharge of the Directors and the Statutory Auditor;
5. Statutory Appointments;
6. Approval of the Remuneration of Directors;
7. Miscellaneous.

The Chairman declared to the Meeting that the accounts of the Company were not yet available and that, thus, the Meeting could not deliberate on the items on the Agenda.

Thereupon, the Meeting unanimously took the following resolution:

First resolution

The Meeting resolved that the Meeting be postponed until the accounts are available.

There being no further items on the agenda, the Meeting ended and the minutes were signed by the board of the Meeting.

Attendance list of the Annual General Meeting of 29 May, 2002

Shareholders	Number of Shares	Signatures
		Shareholders / proxy holders
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY	2,110,250.955 shares	Signature
BC HOLDINGS S.A.	1,402,249.04 shares	Signature

Signatures

The Chairman / The Scrutineer / The Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52708/250/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

LONDON AND HENLEY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 65.650.

Minutes of the Annual General Meeting of shareholders held on 28 June, 2002

On Friday, 28 June, 2002 at 11.30 a.m., the shareholders of LONDON AND HENLEY HOLDINGS S.A. (the «Company») assembled for the annual general meeting at the registered office of the Company, 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, in accordance with the Articles of Incorporation.

Claude Niedner, lawyer, residing in Luxembourg, was elected Chairman of the Meeting and nominated Manfred Hoffmann, lawyer, residing in Strassen, as Secretary. The Meeting elected Sonja Schuller, employee of ARENDT & MEDER-NACH, residing in Leudelange, as Scrutineer.

The Chairman declared:

- that the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented

shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

- that the whole corporate capital being present or represented at the present meeting (the «Meeting») and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary,

- that the Meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda,

- that the Meeting, which had been postponed on 29 May, 2002 until the accounts of the Company were available, may now be held, such accounts being available to date.

It was established that the Meeting is validly constituted and thus can adopt resolutions on all items of the following agenda:

1. Submission of the Report of the Statutory Auditor;
2. Approval of the Balance Sheet and of the Profit and Loss Account for the year ended 31 December, 2001;
3. Allocation of the results;
4. Discharge of the Directors and the Statutory Auditor;
5. Statutory Appointments;
6. Approval of the Remuneration of Directors;
7. Miscellaneous.

Unanimously, the Meeting took the following resolutions:

First resolution

The Meeting reviewed and approved the Report of the Statutory Auditor.

Second resolution

The Meeting reviewed and approved the Balance Sheet and the Profit and Loss Account for the financial year ended 31 December, 2001 and, approved these documents in the form submitted to it.

Third resolution

The Meeting decided to bring forward the results for the year ended 31 December, 2001, and to allocate 5 % of the net profits to the legal reserve.

Fourth resolution

The Meeting granted full discharge to the directors and the Statutory Auditor from their respective duties for the financial year ended 31 December, 2001.

Fifth resolution

The Meeting resolved to appoint the following persons as directors of the Company:

Board of Directors:

- Jean-François van Hecke
- Thomas G. Wattles
- A. Richard Moore Jr.

The Meeting also resolved to renew the appointment of PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. as Statutory Auditor for a period of one year.

The terms of their appointment will lapse at the next annual general meeting convened to approve the accounts in respect of the financial year which will end on 31 December, 2002.

Sixth resolution

The Meeting resolved not to pay any fees to the directors in respect to the term of their office.

There being no further items on the agenda, the Meeting ended and the minutes were signed by the board of the Meeting.

Attendance list of the Annual General Meeting of 28 June, 2002

Shareholders	Number of Shares	Signatures
		Shareholders / proxy holders
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY	2,110,250.955 shares	Signature
BC HOLDINGS S.A.	1,402,249.04 shares	Signature

Signatures

The Chairman / The Scrutineer / The Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52709/250/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

A.P.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3429 Burange, 210, route de Burange.
R. C. Luxembourg B 83.681.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 8 juillet 2002 qu'à la majorité absolue de 925 pour sur 1.000 voix des actionnaires présents ou représentés, à l'exception des 75 voix contre de Monsieur Christophe Nicolas, les résolutions suivantes ont été adoptées:

1. L'assemblée ratifie la décision du Conseil d'Administration du 28 juin 2002 de démettre Madame Elvire Leduc de sa qualité d'administrateur délégué, et celle de nommer en son remplacement en cette qualité d'administrateur-délégué:

Monsieur Michel Lenoire, Directeur de société de travail temporaire, demeurant à F-51230 Linthes (Marne), La Raccroche,

avec pouvoir d'engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

2. L'assemblée décide de révoquer Madame Elvire Leduc de sa fonction d'administrateur-délégué, et nomme en son remplacement:

Monsieur Alain Neisius, agent commercial de travail temporaire, demeurant à F-57185 Vitry-sur-Orne, 107 rue de Thionville.

3. Suite à ces changements, le conseil d'administration se composera désormais de la façon suivante:

- Monsieur Michel Lenoire, directeur de société de travail temporaire, demeurant à F-51320 Linthes (Marne), la Raccroche, en qualité d'administrateur-délégué,

- Madame Marilyne Lenoire, technico-commerciale de travail temporaire, demeurant à F-51320 Linthes (Marne), la Raccroche,

- Monsieur Alain Neisius, agent commercial de travail temporaire, demeurant à F-57185 Vitry-sur-Orne, 107 rue de Thionville.

L'assemblée prend à l'unanimité des voix des actionnaires présents ou représentés, les résolutions suivantes:

1. L'assemblée réaffirme sa volonté de changer le siège social de Luxembourg à L-3429 Dudelange, 210 route de Burange, lors d'une prochaine assemblée générale à tenir par-devant notaire.

2. L'assemblée décide à l'unanimité la libération du solde restant du capital souscrit et appelle les actionnaires à verser ce solde pour la fin du mois de juillet 2002.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 67, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52693/000/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

BANQUE IPPA & ASSOCIES, Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 30.275.

—
Les comptes annuels de la société anonyme BANQUE IPPA ET ASSOCIES, au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 69, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour le Conseil d'Administration

(52698/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

BANQUE IPPA & ASSOCIES, Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 30.275.

—
Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg,

le vendredi 14 juin 2002, au siège social

L'assemblée est ouverte à 10.00 heures sous la Présidence de Monsieur Yves Lahaye qui nomme comme secrétaire Mademoiselle Sarah Cahay et comme scrutateur Monsieur Michael Blaise.

Le Président constate ensuite que

- il résulte de la liste de présence que l'intégralité du capital est représentée. Toutes les actions étant représentées, il n'y a pas lieu de justifier l'envoi de convocations;

- les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur la liste de présence signée par les actionnaires présents ou leurs mandataires et à laquelle liste de présence les membres de l'Assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal, de même que les procurations;

- l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçue comme suit:

1. Présentation et approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des comptes annuels 2001 et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge à donner aux administrateurs.
4. Elections statutaires.
5. Avenant au Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 mars 2001.
6. Divers.

Après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport du Réviseur d'Entreprises, l'Assemblée examine les comptes annuels au 31 décembre 2001 et après avoir délibéré, elle prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. Le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport du Réviseur d'Entreprises sont acceptés.
2. Les comptes annuels au 31 décembre 2001 sont approuvés.
3. L'affectation du résultat a été approuvée telle que proposée par le Conseil d'Administration:

	EUR
- Bénéfice de l'exercice	315.782
- Report de l'exercice précédent	370
- Bénéfice disponible	316.152
- Affectation à la réserve légale	15.789
- Affectation à la réserve indisponible	106.708
- Dividendes	193.655
- Report à nouveau	0

et transfert de la réserve disponible à la réserve indisponible un montant de EUR 615.312,- pour l'imputation de l'impôt sur la fortune 2001 conformément aux dispositions de l'article 174 bis de la loi de l'impôt sur le revenu.

Le montant total de la réserve indisponible s'élève donc à EUR 2.765.322,-.

4. Décharge est donnée aux administrateurs pour leur mission exécutée au cours de l'exercice 2001.

5. Nomination des personnes suivantes au Conseil d'Administration jusqu'à l'assemblée générale annuelle se tenant en 2003:

Président:

- Monsieur Pierre Bultez, Administrateur-Délégué d'AXA LUXEMBOURG, demeurant à B-6717 Atter Mertzert, 234, rue des trois fontaines, depuis le 27 mars 2001.

Administrateur-Délégué:

- Monsieur Yves Lahaye, Administrateur-Délégué demeurant à B-4360 Oreye, 27, rue des Jacques.

Administrateurs:

- Monsieur Alfred Bouckaert, Administrateur-Délégué d'AXA ROYAL BELGE, demeurant à B-1180 Bruxelles, 33A, avenue de Foestraets;

- Monsieur Jean-Marie Boudolf, Conseiller juridique du Président du Comité de Direction d'AXA BANQUE, demeurant à B-Knokke-Heist, 7, Lispannenlaan;

- Monsieur Christophe Dupont-Madinier, Directeur financier d'AXA ROYALE BELGE, demeurant à B-1180 Bruxelles, 28A, avenue Van Bever;

- Monsieur Gérard Fievet, Président du Comité de Direction d'AXA BANQUE, demeurant à B-1435 Mont-Saint-Guibert, 10, rue de l'Eglise;

- Monsieur Pierre Goffin, Directeur financier AXA LUXEMBOURG, demeurant à B-1200 Bruxelles, 24, avenue Da-lechamp;

- Monsieur Jean Hoss, Avocat ETUDE ELVINGER HOSS & PRUSSEN, demeurant à L-1142 Luxembourg, 4, rue Pierre d'Aspelt;

- Monsieur Jean-Claude Mertens, Directeur Treasury and Portfolio Management d'AXA BANQUE, demeurant à B-1180 Uccle, 20, rue Marie Lepage;

- Monsieur Willem Wynaendts, Directeur d'AXA INTERNATIONAL BENELUX, demeurant à F-75017 Paris, 80, avenue de Villiers.

Secrétaire:

Le mandat de secrétaire du Conseil d'Administration de Monsieur Christophe Jung est confirmé pour l'année 2001 et reconduit pour l'année 2002.

6. Dans le but d'assurer l'uniformité de la durée des mandats de tous les Administrateurs, la résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 mars 2001 est annulée.

Au même titre que tous les Administrateurs, décharge sera donnée à Messieurs Alfred Bouckaert et Pierre Bultez en leur qualité d'Administrateur chaque année.

Leur mandat est reconduit pour un terme d'un an expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 11.00 heures.

Nom de l'actionnaire	Nombre d'ac- tions nominatives	Signatures
AXA BANQUE S.A. 214, Grootesteenweg, B-2600 Antwerpen	59.999	Représentée par Yves Lahaye
AXA LUXEMBOURG, 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg	1	Représentée par Heinz Schlem- bach
Total:	60.000	

Signatures

Le Secrétaire / Le Scrutateur / Le Président

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 69, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52699/000/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

CWE PROPERTY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 63.633.

Minutes of the Annual General Meeting of shareholders held on 29 May, 2002

On Wednesday, 29 May, 2002 at 12.00 a.m., the shareholders of CWE PROPERTY HOLDINGS S.A. (the «Company») assembled for the annual general meeting at the registered office of the Company, 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, in accordance with the Articles of Incorporation.

Claude Niedner, lawyer, residing in Luxembourg, was elected Chairman of the Meeting and nominated Manfred Hoffmann, lawyer, residing in Strassen, as Secretary. The Meeting elected Sonja Schuller, employee of ARENDT & MEDER-NACH, residing in Leudelange, as Scrutineer.

The Chairman declared:

- that the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

- that the whole corporate capital being present or represented at the present meeting (the «Meeting») and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary,

- that the Meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

It was established that the Meeting is validly constituted and thus can adopt resolutions on all items of the following agenda:

1. Submission of the Report of the Statutory Auditor;
2. Approval of the Balance Sheet and of the Profit and Loss Account for the year ended 31 December, 2001;
3. Allocation of the results;
4. Discharge of the Directors and the Statutory Auditor;
5. Statutory Appointments;
6. Approval of the Remuneration of Directors;
7. Miscellaneous.

The Chairman declared to the Meeting that the accounts of the Company were not yet available and that, thus, the Meeting could not deliberate on the items on the Agenda.

Thereupon, the Meeting unanimously took the following resolution:

First resolution

The Meeting resolved that the Meeting be postponed until the accounts are available.

There being no further items on the agenda, the Meeting ended and the minutes were signed by the board of the Meeting.

Attendance list of the Annual General Meeting of 29 May, 2002

Shareholders	Number of Shares	Signatures
		Shareholders / proxy holders
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY . .	19,001 class A shares	Signature
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY . .	5,335 class B shares	Signature
CWE PROPERTY HOLDINGS S.A.	999 class A shares	Signature
SECURITY CAPITAL EUROPEAN SERVICES S.A.	1 class A share	Signature

Signatures

The Chairman / The Scrutineer / The Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52710/250/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

CWE PROPERTY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 63.633.

Minutes of the Annual General Meeting of shareholders held on 28 June, 2002

On Friday, 28 June, 2002 at 12.00 a.m., the shareholders of CWE PROPERTY HOLDINGS S.A. (the «Company») assembled for the annual general meeting at the registered office of the Company, 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, in accordance with the Articles of Incorporation.

Claude Niedner, lawyer, residing in Luxembourg, was elected Chairman of the Meeting and nominated Manfred Hoffmann, lawyer, residing in Strassen, as Secretary. The Meeting elected Sonja Schuller, employee of ARENDT & MEDER-NACH, residing in Leudelange, as Scrutineer.

The Chairman declared:

- that the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,
- that the whole corporate capital being present or represented at the present meeting (the «Meeting») and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary,
- that the Meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda;
- that the Meeting, which had been postponed on 29 May, 2002 until the accounts of the Company were available, may now be held, such accounts being available to date.

It was established that the Meeting is validly constituted and thus can adopt resolutions on all items of the following agenda:

1. Submission of the Report of the Statutory Auditor;
2. Approval of the Balance Sheet and of the Profit and Loss Account for the year ended 31 December, 2001;
3. Allocation of the results;
4. Discharge of the Directors and the Statutory Auditor;
5. Statutory Appointments;
6. Approval of the Remuneration of Directors;
7. Miscellaneous.

Unanimously, the Meeting took the following resolutions:

First resolution

The Meeting reviewed and approved the Report of the Statutory Auditor.

Second resolution

The Meeting reviewed and approved the Balance Sheet and the Profit and Loss Account for the financial year ended 31 December, 2001 and, approved these documents in the form submitted to it.

Third resolution

The Meeting decided to bring forward the results for the year ended 31 December, 2001, and to allocate 5% of the net profits to the legal reserve.

Fourth resolution

The Meeting granted full discharge to the directors and the Statutory Auditor from their respective duties for the financial year ended 31 December, 2001.

Fifth resolution

The Meeting resolved to appoint the following persons as directors of the Company:

Board of Directors:

- A. Richard Moore Jr.
- Thomas G. Wattles
- Jean-François van Hecke

The Meeting also resolved to renew the appointment of PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. as Statutory Auditor for a period of one year.

The terms of their appointment will lapse at the next annual general meeting convened to approve the accounts in respect of the financial year which will end on 31 December, 2002.

Sixth resolution

The Meeting resolved not to pay any fees to the directors in respect to the term of their office.

There being no further items on the agenda, the Meeting ended and the minutes were signed by the board of the Meeting.

Attendance list of the Annual General Meeting of 28 June, 2002

Shareholders	Number of Shares	Signatures Shareholders / proxy holders
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY	19,001 class A shares	Signature
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY	5,335 class B shares	Signature
CWE PROPERTY HOLDINGS S.A.	999 class A shares	Signature
SECURITY CAPITAL EUROPEAN SERVICES S.A.. . . .	1 class A share	Signature

Signatures

The Chairman / The Scrutineer / The Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52711/250/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

PHARMACIA ENTERPRISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 50.712.

Rectificatif à l'extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires du 24 juin 2002

Dans la nomination des nouveaux administrateurs, il faut lire:

- Mme Enrica Maccarini, Director International Finance, demeurant au 101, Clinton Street apart. 603, Hoboken, NJ 07030 (USA) au lieu de Mme Enrica Maccarini, Director International Finance, demeurant au 390, Morris Av.#26, Summit NJ 07901 (USA);

Luxembourg, le 2 juillet 2002.

Pour PHARMACIA ENTERPRISES S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52713/250/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

ECO ELECTRICA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 67.948.

Le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 76, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

C. Speecke

Gérant

(52751/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

ECO ELECTRICA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 67.948.

Le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 76, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

C. Speecke

Gérant

(52752/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

TrizecHAHN EUROPE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 71.480.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation repris en date du 1^{er} janvier 2001 par l'association d'avocats ARENDT & MEDERNACH, établie au 38-40, rue Sainte Zithe à L-2763 Luxembourg a été résilié avec effet au 30 juin 2002.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour TrizecHAHN EUROPE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52715/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

TrizecHAHN EUROPE PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 71.481.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation repris en date du 1^{er} janvier 2001 par l'association d'avocats ARENDT & MEDERNACH, établie au 38-40, rue Sainte Zithe à L-2763 Luxembourg a été résilié avec effet au 30 juin 2002.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour TrizecHAHN EUROPE PROPERTIES, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52716/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

TrizecHAHN WESTEND PLAZA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 78.510.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation repris en date du 1^{er} janvier 2001 par l'association d'avocats ARENDT & MEDERNACH, établie au 38-40, rue Sainte Zithe à L-2763 Luxembourg a été résilié avec effet au 30 juin 2002.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour TrizecHAHN WESTEND PLAZA, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52717/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

RCW HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 71.456.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation repris en date du 1^{er} janvier 2001 par l'association d'avocats ARENDT & MEDERNACH, établie au 38-40, rue Sainte Zithe à L-2763 Luxembourg a été résilié avec effet au 30 juin 2002.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour RCW HOLDINGS, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52718/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

RCW INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 72.353.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu en date du 28 octobre 1999 pour une durée indéterminée entre RCW INVESTMENTS, S.à r.l. et MERCURIA SERVICES S.A. anciennement A.M. MERCURIA S.A., établie au 38-40, rue Sainte Zithe à L-2763 Luxembourg a été résilié avec effet au 30 juin 2002.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour RCW INVESTMENTS, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52719/250/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

CANARY INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 71.445.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation repris en date du 1^{er} janvier 2001 par l'association d'avocats ARENDT & MEDERNACH, établie au 38-40, rue Sainte Zithe à L-2763 Luxembourg a été résilié avec effet au 30 juin 2002.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour CANARY INVESTMENTS, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52720/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

LMR GLOBAL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 71.452.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation repris en date du 1^{er} janvier 2001 par l'association d'avocats ARENDT & MEDERNACH, établie au 38-40, rue Sainte Zithe à L-2763 Luxembourg a été résilié avec effet au 30 juin 2002.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour LMR GLOBAL HOLDINGS, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52721/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

LMR INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 72.386.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu en date du 28 octobre 1999 pour une durée indéterminée entre LMR INVESTMENTS, S.à r.l. et MERCURIA SERVICES S.A. anciennement A.M. MERCURIA S.A., établie au 38-40, rue Sainte Zithe à L-2763 Luxembourg a été résilié avec effet au 30 juin 2002.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour LMR INVESTMENTS, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52722/250/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

IPC ADVISORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 71.451.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation repris en date du 1^{er} janvier 2001 par l'association d'avocats ARENDT & MEDERNACH, établie au 38-40, rue Sainte Zithe à L-2763 Luxembourg a été résilié avec effet au 30 juin 2002.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour IPC ADVISORS, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52723/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

OTTO INVESTMENTS HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

H. R. Luxemburg B 73.673.

—
Auszug des Beschlusses des Verwaltungsrats der Gesellschaft vom 24. Juni 2002

Die Mitglieder des Verwaltungsrats haben beschlossen den Sitz der Gesellschaft, mit Wirkung ab dem 1. Juli 2002, von L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe, nach L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri zu verlegen.

Zum Vermerk für die Veröffentlichung im Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg, Band C.

Luxembourg, den 1. Juli 2002.

OTTO INVESTMENTS HOLDING S.A.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52724/250/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

OTTO LUXINVEST, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

H. R. Luxemburg B 82.931.

—
Auszug des Beschlusses des alleinigen Geschäftsführers der Gesellschaft vom 12. Juni 2002

Der alleinige Geschäftsführer hat beschlossen den Sitz der Gesellschaft, mit Wirkung ab dem 1. Juli 2002, von L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe, nach L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri zu verlegen.

Zum Vermerk für die Veröffentlichung im Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg, Band C.

Luxembourg, den 1. Juli 2002.

OTTO LUXINVEST, S.à r.l.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52725/250/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

OTTO INTERNATIONAL INVEST, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

H. R. Luxemburg B 82.933.

—
Auszug des Beschlusses des alleinigen Geschäftsführers der Gesellschaft vom 12. Juni 2002

Der alleinige Geschäftsführer hat beschlossen den Sitz der Gesellschaft, mit Wirkung ab dem 1. Juli 2002, von L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe, nach L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri zu verlegen.

Zum Vermerk für die Veröffentlichung im Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg, Band C.

Luxembourg, den 1. Juli 2002.

OTTO INTERNATIONAL INVEST, S.à r.l.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52726/250/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

OTTO LUXINVEST HOLDING, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.
H. R. Luxembourg B 82.935.

—
Auszug des Beschlusses des alleinigen Geschäftsführers der Gesellschaft vom 12. Juni 2002

Der alleinige Geschäftsführer hat beschlossen den Sitz der Gesellschaft, mit Wirkung ab dem 1. Juli 2002, von L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe, nach L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri zu verlegen.
Zum Vermerk für die Veröffentlichung im Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg, Band C.

Luxemburg, den 1. Juli 2002.

OTTO LUXINVEST HOLDING, S.à r.l.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52727/250/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

OTTO FINANCIERE LUX, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.
H. R. Luxembourg B 82.934.

—
Auszug des Beschlusses der Geschäftsführer der Gesellschaft vom 12. Juni 2002

Die Geschäftsführer haben beschlossen den Sitz der Gesellschaft, mit Wirkung ab dem 1. Juli 2002, von L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe, nach L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri zu verlegen.
Zum Vermerk für die Veröffentlichung im Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg, Band C.

Luxemburg, den 1. Juli 2002.

OTTO FINANCIERE LUX, S.à r.l.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52728/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

OTTO GLOBAL INVEST, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.
H. R. Luxembourg B 82.932.

—
Auszug des Beschlusses des alleinigen Geschäftsführers der Gesellschaft vom 12. Juni 2002

Der alleinige Geschäftsführer hat beschlossen den Sitz der Gesellschaft, mit Wirkung ab dem 1. Juli 2002, von L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe, nach L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri zu verlegen.

Luxemburg, den 1. Juli 2002.

OTTO GLOBAL INVEST, S.à r.l.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52729/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

HIGH LIFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
H. R. Luxembourg B 84.205.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 4 janvier 2002 que:
- Monsieur Elie Sahabo a été nommé administrateur-délégué de la société HIGH LIFE S.A. avec tous pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

Fait à Luxembourg, le 11 juin 2002.

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent Domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2002, vol. 570, fol. 61, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52730/634/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

MACO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 84.060.

—
EXTRAIT

La soussignée HOOGEWERF & CIE, avec siège social à Luxembourg, a dénoncé avec effet immédiat, le siège de la société MACO, S.à r.l. (Société Anonyme) qui était au 19, rue Aldringen, BP 878, L-2018 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour extrait conforme

Pour HOOGEWERF & CIE

Signature

Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2002, vol. 570, fol. 61, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52731/634/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

VINSTOCK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 73.449.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2002, vol. 570, fol. 61, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2002.

Pour HOOGEWERF & CIE

Signature

Agent Domiciliataire

(52732/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

KAMELYA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 45.521.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2002, vol. 570, fol. 61, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2002.

Pour HOOGEWERF & CIE

Signature

Agent Domiciliataire

(52733/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

GLOBAL SWITCH HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 78.081.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société en date du 4 juillet 2002

L'associé unique accepte la démission de Mr Simon Nicholas Hope Cooper en date et à partir du 9 avril 2002 en sa qualité de gérant de la Société et lui donne pleine décharge pour l'exercice de son mandat, de sorte que Monsieur Tom Haines, demeurant au 106, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, est désormais gérant unique de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2002.

GLOBAL SWITCH HOLDING, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 72, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52737/250/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

TEXLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 80.974.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2002, vol. 570, fol. 61, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2002.

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent Domiciliaire

Signature

(52734/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

RENAISSANCE MANAGEMENT CO HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 82.146.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2002, vol. 570, fol. 61, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2002.

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent Domiciliaire

Signature

(52735/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

BAUDOIN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Capital social: 123.946,76 EUR.

Siège social: L-1818 Howald, 4, rue des Joncs.
R. C. Luxembourg B 64.131.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 5 juin 2002

Il résulte des résolutions adoptées par l'assemblée générale ce qui suit:

1. l'Assemblée Générale décide d'accepter la démission de Mme Monique Baudoin, de Mme Nicole Baudoin et de la société FIRMA BAUDOIN NV, représentée par Roel Sleebus, de leurs fonctions d'administrateurs de la Société;

2. l'Assemblée Générale décide de mettre un terme anticipé aux mandats d'administrateur de M. Johan Sleebus et de M. Roel Sleebus; et

3. l'Assemblée Générale décide de nommer comme nouveaux administrateurs de la Société, en remplacement des administrateurs sortants:

- M. Jan de Boer, résidant à Jewelpwein 13, 1759 HB Callanstoog, Pays-Bas;
- M. Hans Kreuger, résidant à Dominicusshof 8, 6042 NG Roermond, Pays-Bas;
- M. Johan Sleebus, résidant à Bruggeske 32, B-2400 Mol, Belgique; et
- M. Roel Sleebus, résidant à Beekstraat 5, B-2400 Mol, Belgique.

Pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2002.

Pour BAUDOIN LUXEMBOURG S.A.

J. de Boer / H. Kreuger

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 75, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52736/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY, Société d'Investissement à Capital Fixe.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 61.389.

Le rapport annuel au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Signature.

(52742/250/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

GLOBAL SWITCH (EAST LONDON), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 76.787.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société en date du 4 juillet 2002

L'associé unique accepte la démission de Mr Simon Nicholas Hope Cooper en date et à partir du 9 avril 2002 en sa qualité de gérant de la Société et lui donne pleine décharge pour l'exercice de son mandat, de sorte que le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- 1) Monsieur Tom Haines, gérant, demeurant au 106, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg;
- 2) Monsieur Barrie J. Webb, gérant, demeurant à La Tramontane, Chemin des Marais, B.P. 92, 1884 Villars-sur-Ollon, Suisse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2002.

GLOBAL SWITCH (EAST LONDON), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 72, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52738/250/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

IMMO & CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3317 Bergem, 19, Steewee.

—
STATUTS

L'an deux mille deux, le treize mai.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Marc Bemtgen, employé privé, demeurant à L-3317 Bergem, 19, Steewee,
- 2.- Madame Mariette Nickels, sans état particulier, demeurant à L-3317 Bergem, 19, Steewee.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Titre 1^{er}.- Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de IMMO & CONSEIL S.A.

Art. 2. Le siège social est établi dans la commune de Mondcrange.

Il peut être transféré dans tout autre endroit de la commune du siège social par une décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société a pour objet l'exploitation d'une agence immobilière ainsi que toutes opérations d'achat et de vente immobilière, le conseil, la coordination, la promotion, la gérance, l'estimation, la participation ainsi que la vente en matière d'immeubles.

La société a également pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts.

La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société pourra également procéder à la réalisation de toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, liées directement ou indirectement à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet ou de son but.

Titre II.- Capital, actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) représenté par trois cent vingt (320) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, libéré à concurrence de 25% initialement.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Titre III.- Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Un administrateur empêché de prendre part aux délibérations, peut déléguer ses pouvoirs à un autre administrateur, par courrier, télex, télécopie ou tout autre moyen de communication.

Tout membre du conseil d'administration prenant part aux délibérations dudit conseil par tout moyen de communication (en ce compris par voie téléphonique, vidéo conférence ou autre) permettant à tous les autres membres du conseil d'administration présents à cette assemblée (en personne, en vertu d'une procuration ou par tout autre moyen de communication) d'entendre et d'être entendus à tout moment par les autres membres, sera réputé être présent en personne audit conseil aux fins de réunion d'un quorum et sera autorisé à voter sur l'ordre du jour du conseil. Les membres du conseil d'administration qui participent par de tels moyens de communication aux délibérations du Conseil d'administration, devront ratifier leurs votes ainsi émis, en apposant leur signature sur un extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil.

En cas de délibération prise par voie de conférence téléphonique, la résolution sera réputée avoir été prise à Luxembourg si l'appel est parti de Luxembourg.

Les résolutions du conseil d'administration seront votées à la majorité des voix émises.

Les résolutions par voie circulaire signées par tous les membres du conseil d'administration seront de même valeur juridique que celles prises lors d'une réunion du conseil d'administration dûment convoqué à cet effet. De telles signatures peuvent figurer sur un document unique ou sur diverses copies portant la même résolution.

Les résolutions du Conseil seront enregistrées sur un procès-verbal signé par la majorité des membres qui auront participé à la délibération.

Des copies ou des extraits de tels procès-verbaux destinés à être produits en justice seront valables s'ils portent la signature du Président du Conseil ou de deux des administrateurs.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs dont celle obligatoire de l'administrateur-délégué sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoir, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV.- Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

Titre V.- Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier mardi du mois de mai à 14.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations, et pour la première fois en l'an 2003.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2002.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale, ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde restant du bénéfice net restera à la disposition de l'assemblée générale.

Les dividendes, s'il y a lieu à leur distribution, seront distribués à l'époque et au lieu fixés par le conseil d'administration en deans les limites fixées par l'assemblée générale.

Titre VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires, décidant à la même majorité que celle prévue pour les modifications de statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII.- Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Souscription - Libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1) Monsieur Marc Bemtgen, prénommé, cent soixante actions	160
2) Madame Mariette Nickels, prénommée, cent soixante actions	160
Total: trois cent vingt actions.	<u>320</u>

Toutes les actions ont été libérées à concurrence de vingt-cinq pour cent (25%) par des versements en espèces, de sorte que la somme de huit mille euros (EUR. 8.000,-) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateur:

a) Mademoiselle Claudine Bemtgen, étudiante, demeurant à L-3317 Bergem, 19, Steewee.

b) Madame Mariette Nickels, sans état particulier, demeurant à L-3317 Bergem, 19, Steewee.

c) Monsieur Lino Cardoso, entrepreneur, demeurant à L-2440 Luxembourg, 285, rue du Rollingergrund.

3. L'assemblée autorise le conseil d'administration à nommer Monsieur Lino Cardoso, prénommé, à la fonction d'administrateur-délégué.

Il pourra valablement engager la société par sa seule signature jusqu'à un montant de cinq mille euros (EUR 5.000,-). Au-delà de ce montant la société sera valablement engagée de la façon telle que définie à l'article 9 des statuts.

5. Est appelée aux fonctions de commissaire:

La société ABRAX AUDIT, S.à r.l., avec siège social à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

6. Leurs mandats expireront à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2008.

7. Le siège social est fixé à L-3317 Bergem, 19, Steewee.

Le notaire instrumentant a rendu les comparants attentifs au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Bemtgen, M. Nickels, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2002, vol. 135S, fol. 42, case 9. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 10 juillet 2002.

P. Bettingen.

(52747/202/163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

GLOBAL SWITCH (PARK ROYAL), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 77.166.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société en date du 4 juillet 2002

L'associé unique accepte la démission de Mr Simon Nicholas Hope Cooper en date et à partir du 9 avril 2002 en sa qualité de gérant de la Société et lui donne pleine décharge pour l'exercice de son mandat, de sorte que Monsieur Tom Haines, demeurant au 106, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, est désormais gérant unique de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2002.

GLOBAL SWITCH (PARK ROYAL), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 72, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52739/250/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

GLOBAL SWITCH (WEST LONDON), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 77.484.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société en date du 4 juillet 2002

L'associé unique accepte la démission de Mr Simon Nicholas Hope Cooper en date et à partir du 9 avril 2002 en sa qualité de gérant de la Société et lui donne pleine décharge pour l'exercice de son mandat, de sorte que Monsieur Tom Haines, demeurant au 106, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, est désormais gérant unique de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2002.

GLOBAL SWITCH (WEST LONDON), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 72, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52740/250/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

SIMAX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 64.490.

Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 portant sur la conversion du capital social des sociétés commerciales en Euros, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 juin 2002 a procédé à la conversion du capital social en Euros, de sorte que le capital social actuel de LUF 3.150.000,- est converti en EUR 78.086,46 avec effet au 1^{er} janvier 2002.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 juin 2002 a également augmenté le capital social nouvellement exprimé en Euros, pour le porter du montant actuel de EUR 78.086,46 à un montant de EUR 78.750,-. Cette augmentation de capital d'un montant de EUR 663.54,- est réalisée sans apports nouveaux et sans création de titres par incorporation au capital d'une somme prélevée sur la réserve légale.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 juin 2002 a également procédé à l'augmentation du capital autorisé, de sorte que le capital autorisé actuel de LUF 10.000.000,- est converti et porté à un montant de EUR 250.000,- avec effet au 1^{er} janvier 2002.

En conséquence, le capital social de la société, nouvellement exprimé en Euros, est désormais fixé à un montant de EUR 78.750,-, représenté par 3.150 actions d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune, entièrement libérées.

Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour extrait conforme

BGL-MeesPierson Trust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2002, vol. 570, fol. 65, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52749/029/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

ACCESS SELF-STORAGE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.741.

Le rapport annuel au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Signature.

(52743/250/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

AKELER HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.047.

Le rapport annuel au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Signature.

(52744/250/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

AMALTHEA S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 65.830.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg le 24 juin 2002

L'assemblée s'est ouverte à 10.30 heures sous la présidence Madame Catherine Koch, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Madame le Président nomme secrétaire Madame Rita Goujon, employée privée, demeurant à Luxembourg et comme scrutateur, Monsieur Damien Ritter, employé privé, demeurant à Luxembourg, tous présents et acceptant.

Madame le Président expose et l'assemblée constate:

I. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Conversion de la devise d'expression du capital social de 1.250.000,- LUF (un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois) en 30.986,69 EUR (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents) au taux officiel de 1,- EUR=40,3399 LUF, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002.

2. Conversion de la devise d'expression du capital autorisé de 5.000.000,- LUF (cinq millions de francs luxembourgeois) en 123.946,76 EUR (cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six euros et soixante-seize cents) au taux officiel de 1,- EUR=40,3399 LUF, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002.

3. Suppression de la valeur nominale des actions.

4. Echange des anciennes actions contre de nouvelles actions, sans désignation de valeur nominale.

5. Modification subséquente des alinéas 1^{er} et 2 de l'article 5 des statuts.

6. Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement;

III. Que suivant la liste de présence, mille (1.000) actions sont présentes ou représentées et tous les actionnaires présents ou représentés et déclarent qu'ils ont été dûment convoqués, et qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable;

IV. Que la présente Assemblée, réunissant cent pour cent du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

En application de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, l'Assemblée décide de convertir la devise du capital social de LUF (francs luxembourgeois) en euros au taux officiel de euro 1,- pour LUF 40,3399. Le capital social est dès lors fixé à EUR 30,986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents), avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002.

Deuxième résolution

En application de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, l'Assemblée décide de convertir la devise du capital autorisé de LUF (francs luxembourgeois) en euros au taux officiel de euro 1,- pour LUF 40,3399. Le capital autorisé est dès lors fixé à EUR 123.946,76 (cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six euros et soixante-seize cents), avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions représentant le capital social et le capital autorisé.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'échanger les mille (1.000) actions existantes de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (1.250,- LUF) chacune représentant le capital social contre mille (1.000) actions nouvelles, sans désignation de valeur nominale.

L'Assemblée décide d'échanger les quatre mille (4.000) actions existantes de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (1.250,- LUF) chacune représentant le capital autorisé contre quatre mille (4.000) actions nouvelles, sans désignation de valeur nominale.

Tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration pour procéder à l'attribution des actions nouvelles aux actionnaires en proportion de leur participation dans la société.

Cinquième résolution

Suite aux résolutions précédentes, les alinéas 1^{er} et 2 de l'article 5 des statuts sont modifiés comme suit:

«Le capital souscrit est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital autorisé est fixé à cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six euros et soixante-seize cents (EUR 123.946,76) représenté par quatre mille (4.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le secrétaire lit le présent procès-verbal qui est signé par les membres du bureau et les actionnaires le souhaitant.

Fait à Luxembourg, le 24 juin 2002.

Signatures

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2002, vol. 570, fol. 60, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52741/250/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

CWE PROPERTY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 63.633.

Le rapport annuel au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Signature.

(52745/250/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

R.S.R. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 73.041.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2001**Conseil d'administration*

- Monsieur Phil Barlow, directeur de société, demeurant à Los Angeles, USA.
- Monsieur Patrick Stambaugh, retraité, demeurant à Los Angeles, USA.
- Monsieur Max Galowich, juriste, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux comptes

LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Les mandats viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts.

L'Assemblée des actionnaires décide à l'unanimité de convertir rétroactivement le capital en EUR pour le 1^{er} janvier 2001 et de supprimer la valeur nominale des actions de la façon suivante:

Conversion 1.250.000 / (40,3399)	30.986,69
--	-----------

Luxembourg, le 21 mai 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 8, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52794/503/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

BEVERAGE INDUSTRIAL PRIVATE LABEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 37.877.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 76, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour BEVERAGE INDUSTRIAL PRIVATE LABEL S.A.

Signature

Administrateur

(52750/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

VALUGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 61.264.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 76, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour VALUGY S.A., Société Anonyme

Signature

Administrateur

(52754/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

VALUGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 61.264.

L'assemblée générale statutaire du 16 mai 2002, a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur Madame Virginia Matagne, gestionnaire patrimonial, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg en remplacement de Madame Cynthia Wald.

Luxembourg, le 9 juillet 2002.

Pour VALUGY S.A.

E. Bruin

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 76, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52755/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

AUTOGRILL OVERSEAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 69.411.

L'an deux mille deux, le onze juin.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée AUTOGRILL OVERSEAS S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 1, place d'Armes, inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 69.411,

constituée sous la dénomination de GEB S.A. suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 30 mars 1999, publié au Mémorial C de 1999, page 23.412,

la dénomination actuelle a été modifiée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 28 juillet 1999, publié au Mémorial C de 1999, page 40.117,

les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 26 avril 2001, publié au Mémorial C de 2001, page 51490.

Ladite société a un capital social actuel de EUR 60.650.000,- (soixante millions six cent cinquante mille Euro), représenté par 12.130.000 (douze millions cent trente mille) actions d'une valeur nominale de EUR 5,- (cinq Euro) chacune, entièrement libérées.

L'assemblée est présidée par M. Gustave Stoffel, licencié et maître en administration et gestion, demeurant professionnellement à Luxembourg, 1, place d'Armes.

Le Président désigne comme secrétaire Mme Luciana Spannagel, demeurant à Manderen (France).

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur M. Gustave Stoffel, préqualifié.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite, Monsieur le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les 12.130.000 (douze millions cent trente mille) actions représentatives de l'intégralité du capital social, sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1) Réduction du capital social à concurrence d'un montant de EUR 56.218.770,- pour compenser les pertes réalisées au 31 décembre 2001 jusqu'à due concurrence, et augmentation de capital d'un même montant de EUR 56.218.770,- à souscrire par les anciens actionnaires au prorata des actions détenues et à libérer entièrement.

2) Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé du Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée générale décide de réduire le capital social à concurrence d'un montant de EUR 56.218.770,- (cinquante-six millions deux cent dix-huit mille sept cent soixante-dix Euros), pour compenser des pertes réalisées au 31 décembre 2001 jusqu'à due concurrence; la preuve de l'existence des pertes réalisées au 31 décembre 2001, ayant été donnée au notaire instrumentaire par la production des comptes annuels de la société au 31 décembre 2001, dûment approuvés par l'assemblée générale annuelle en date du 12 avril 2002, le bilan au 31 décembre 2001 restant annexé au présent acte, et ensuite décide d'augmenter le capital social

1) d'un montant de EUR 56.215.030,-

et

2) d'un montant de EUR 3.740,-

totalisant ainsi ensemble le montant total de EUR 56.218.770,- (cinquante-six millions deux cent dix-huit mille sept cent soixante-dix Euros), augmentations souscrites par les anciens actionnaires, plus amplement renseignés sur la prédite liste de présence, au prorata des actions détenues dans la société avant la prédite réduction de capital, et ici représentés par Monsieur Gustave Stoffel, préqualifié, en vertu de la prédite procuration annexée à la susdite liste de présence,

et libérées entièrement par ces mêmes actionnaires au prorata des actions détenues dans la société antérieurement à la réduction de capital prémentionnée, par un versement en espèces total d'un montant de EUR 56.218.770,- (cinquante-six millions deux cent dix-huit mille sept cent soixante-dix Euros), ainsi que cela résulte d'un certificat bancaire remis au notaire instrumentant.

Une confirmation sur les pertes réalisées a été remise au notaire instrumentant émanant du réviseur d'entreprise, la société anonyme ANDERSEN S.A., avec siège social à Luxembourg, 6, rue Jean Monnet, laquelle reste annexée au présent acte.

Suite à la présente opération d'assainissement, réduction et augmentations, l'assemblée des actionnaires constate que l'article 5 relatif au capital social de la société reste inchangé et se lit toujours comme suit:

Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 60.650.000,- (soixante millions six cent cinquante mille Euro), représenté par 12.130.000 (douze millions cent trente mille) actions d'une valeur nominale de EUR 5,- (cinq Euro) chacune, entièrement libérées.

Les actions sont et resteront nominatives.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la société ou être mis à sa charge, suite au présent acte, est estimé approximativement à EUR 8.600,-.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu en langue française, connue des comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Stoffel, L. Spannagel, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 12CS, fol. 97, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2002.

J. Delvaux.

(52759/208/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

LUXWERK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 50.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 59.044.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'associé unique
tenue à Luxembourg, le 8 juillet 2001 à 10.00 heures*

Etaient présents: M. Ardito Toson & Mme Sabine Perrier, administrateurs de la société GUARANTEE GENERAL HOLDINGS S.A., Luxembourg, Associé Unique Détenant 100% des parts de la société

M. Angelo Mattavelli, Gérant

Les décisions suivantes ont été unanimement adoptées, passées et votées par l'associé unique.

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de transférer avec effet immédiat, le siège social de la société du 40, avenue Victor Hugo à L-1750 Luxembourg.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, suivant requête du gérant, décide et désigne comme fondés de pouvoirs

Madame Sabine Perrier, Fondée de Pouvoirs, demeurant à Thionville-Elange, France

et

Monsieur Ardito Toson, Administrateur de sociétés, demeurant à Differdange, G.D. Luxembourg.

Les fondés de pouvoirs pourront engager la société par leur signature jusqu'à concurrence de 10.000,- .

Au delà de cette somme, la société sera engagée par la signature collective des fondés de pouvoirs ou de l'un ou l'autre fondé de pouvoirs avec le gérant ou par la signature unique du gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Associé unique décide de mandater le porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

Agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 78, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52764/312/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

PAAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 73.644.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 570, fol. 82, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Signature

Un mandataire

(52766/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

**LINEAPIU INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
(anc. AVISA S.A.).**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 70.466.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 570, fol. 82, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Signature

Un mandataire

(52767/010/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

GUARANTEE GENERAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 26.496.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
tenue à Luxembourg le 8 juillet 2002 à 11.00 heures*

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de transférer avec effet immédiat, le siège social de la société du 40, avenue Victor Hugo à L-1750 Luxembourg au 5, boulevard Royal, à L-2449 Luxembourg.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale accepte la démission de Madame Monique Watgen comme administrateur et nomme en remplacement de l'administrateur démissionnaire:

Madame Sabine Perrier, Fondée de pouvoirs, demeurant à Thionville-Elange, France

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur, à savoir à l'issue de l'assemblée de 2003

L'Assemblée Générale décide que décharge pleine et entière est accordée à l'administrateur démissionnaire.

Le Conseil d'Administration est donc composé de:

Monsieur Angelo Mattavelli, demeurant à Differdange, G.D. Luxembourg

Monsieur Ardito Toson, demeurant à Differdange, G.D. Luxembourg

Madame Sabine Perrier, Fondée de Pouvoirs, demeurant à Thionville-Elange, France

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale accepte la démission de M. Carlo Giacomelli comme commissaire aux comptes et nomme en remplacement:

GLOBALSERV S.A., Tortola, Iles Vierges Britanniques.

Le nouveau commissaire terminera le mandat de son prédécesseur, à savoir à l'issue de l'assemblée de 2003.

L'Assemblée Générale décide que décharge pleine et entière est accordée au commissaire aux comptes démissionnaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 78, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52765/312/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

GLOBAL INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 76.296.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 570, fol. 82, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Signature

Un mandataire

(52768/010/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

H INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 78.963.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 570, fol. 82, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Signature

Un mandataire

(52769/010/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

CAPITAL DEVELOPEMENT EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 47.206.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 570, fol. 82, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Signature

Un mandataire

(52770/010/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

LUX SOURCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 79.463.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 570, fol. 82, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Signature

Un mandataire

(52771/010/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

VFS EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Dommeldange, 12, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 71.208.

EXTRAIT

Suivant la résolution du conseil de gérance de la société VFS EUROPE, S.à r.l. en date du 1^{er} juillet 2002, il a été décidé de transférer le siège social de la société au:

12, rue Jean Engling, L-1466 Dommeldange.

Luxembourg, le 10 juillet 2002.

Pour VFS EUROPE, S.à r.l.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 570, fol. 80, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52772/260/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

CAROUGE & CIE S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
H. R. Luxemburg B 54.446.

*Auszug der Beschlüsse der Ordentlichen Generalversammlung vom 2. Mai 2001**Verwaltungsrat*

- Herr Dr. Martin Bussmann, wohnhaft in Luxemburg, wird zum Administrateur-Délégué ernannt
- Herr Anthony Williams, wohnhaft in New York
- Herr Max Galowich, wohnhaft in Luxemburg

Aufsichtskommissar

LUX-AUDIT S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg

Ihr Mandat wird bis zum Jahr 2002 verlängert.

Die Aktionäre der Gesellschaft beschliessen einstimmig das Stammkapital rückwirkend auf den 1. Januar 2001 umzuwandeln.

Das Stammkapital wird folgendermassen umgewandelt:

Konvertierung 1.250.000,- LUF / 40,3399	30.986,69,-
---	-------------

Das Stammkapital von 30.986,69 besteht aus 1.250 Aktien ohne Nennwert.

Luxemburg, den 2. Mai 2001

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 8, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52795/503/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

OPERA PARTICIPATIONS S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 78.701.

Le bilan au 30 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 71, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

OPERA PARTICIPATIONS S.C.A

Signature

(52773/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

OPERA PARTICIPATIONS S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 78.701.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2002

Résolution

Les mandats du Conseil de Surveillance et du Réviseur d'entreprise venant à échéance, l'assemblée décide de réélire respectivement pour une période de six ans expirant à l'assemblée statuant sur l'exercice 2008 et pour la période expirant à l'assemblée statuant sur l'exercice 2002.

Conseil de surveillance:

Conrad Francis, Président
Salvatore Bragantini
Giuseppe Campanella
Alberto Capponi
Demetrio Mauro
Alexander P. Papadimitriou
Simonetta Seragnoli

Réviseur d'entreprise:

KPMG AUDIT, 31, avenue Scheffer, L-2520 Luxembourg.
Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 71, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52774/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

R.H. IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8067 Bertrange, 16, rue de Charron.
R. C. Luxembourg B 70.843.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 9 juillet 2002, vol. 138, fol. 91, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Signature.

(52775/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

TP MANAGEMENT (LUXEMBOURG), Société Anonyme.

Siège social: L-1638 Senningerberg, 94, rue du Golf.
R. C. Luxembourg B 62.998.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 76, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

J. Martin

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol.570, fol. 76, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52825/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

ED. GLODEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4480 Belvaux, 173, Chemin Rouge.

R. C. Luxembourg B 35.045.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 9 juillet 2002, vol. 138, fol. 91, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Signature.

(52776/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

CHRONOS CONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8358 Hagen, 6, An der Laach.

R. C. Luxembourg B 54.070.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 9 juillet 2002, vol. 138, fol. 92, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Signature.

(52777/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

IMMO-CONFORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4930 Bascharage, 23, rue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 75.507.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 9 juillet 2002, vol. 138, fol. 92, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Signature.

(52778/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

CR INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 58.676.

L'an deux mille deux, le onze juin.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée CR INVESTMENT S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 58.676,

constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 14 mars 1997, publié au Mémorial C de 1997, page 17.301.

L'assemblée est présidée par Monsieur Lino Berti, employé privé, Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Christophe Velle, employé privé, Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Sophie Jacquet, employée privée, Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite, Monsieur le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que toutes les actions représentatives de l'intégralité du capital social, sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation de capital d'un montant de EUR 13,31 (treize euros et trente et un cents), en vue de porter le capital social souscrit, lequel s'établit suite à la conversion légale du franc luxembourgeois en Euro à EUR 30.986,59 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents), à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), sans création d'actions nouvelles, mais par la seule augmentation de la valeur nominale des 1.250 (mille deux cent cinquante) actions

existantes, pour porter cette valeur nominale à EUR 24,80 par action, à libérer par un versement en espèces par chaque actionnaire au prorata de sa participation actuelle.

2. Réduction de capital à concurrence d'un montant de EUR 79.812,05 (soixante-dix-neuf mille huit cent douze euros et cinq cents), pour compenser des pertes réalisées au 30 juin 2001, et augmentation de capital d'un même montant de EUR 79.812,05 (soixante-dix-neuf mille huit cent douze euros et cinq cents), à souscrire par les anciens actionnaires au prorata des actions détenues et à libérer entièrement.

3. Suppression du capital autorisé existant et instauration d'un nouveau capital autorisé de EUR 13.640.000,- (treize millions six cent quarante mille euros), divisé en 550.000 (cinq cent cinquante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 24,80 (vingt-quatre euros et quatre-vingt cents) chacune, avec pouvoir au conseil d'administration, pendant une période de cinq ans prenant fin le 11 juin 2007, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés de réserves disponibles ou de primes d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

4. Autorisation au conseil d'administration de déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de la ou des augmentations de capital et autorisation au conseil d'administration de faire constater authentiquement chaque augmentation du capital social et de faire adapter, en même temps, l'article 5 des statuts aux changements intervenus.

5. Modification subséquente de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur nouvelle suivante:

«**Art. 5.** Le capital social souscrit de la société est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions d'une valeur nominale de EUR 24,80 (vingt-quatre euros et quatre-vingt cents) chacune, entièrement souscrites et libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Le capital autorisé est fixé à EUR 13.640.000,- (treize millions six cent quarante mille euros), représenté par 550.000 (cinq cent cinquante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 24,80 (vingt-quatre euros et quatre-vingt cents) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 11 juin 2007, à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés de réserves disponibles ou de primes d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.»

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé du Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité des voix et séparément les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital d'un montant de EUR 13,31 (treize euros et trente et un cents), en vue de porter le capital social souscrit, lequel s'établit suite à la conversion légale du franc luxembourgeois en Euro à EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents), à EUR 31.000,- (trente et un mille euros),

sans création d'actions nouvelles, mais par la seule augmentation de la valeur nominale des 1.250 (mille deux cent cinquante) actions existantes, pour porter cette valeur nominale à EUR 24,80 par action,

augmentation souscrite par tous les actionnaires existants, plus amplement renseignés sur la prédite liste de présence, proportionnellement au nombre d'actions qu'ils détiennent, et libérée intégralement par un versement en espèces d'un montant total de EUR 13,31 (treize euros et trente et un cents).

Ce montant total est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de réduire le capital social à concurrence d'un montant de EUR 79.812,05 (soixante-dix-neuf mille huit cent douze euros et cinq cents), pour compenser des pertes réalisées au 31 décembre 2001 jusqu'à due concurrence,

la preuve de l'existence des pertes réalisées au 30 juin 2001 a été donnée au notaire instrumentaire par la production des comptes annuels de la société au 30 juin 2001, dûment approuvés par l'assemblée générale annuelle en date du 14 janvier 2002, le bilan au 30 juin 2001 reste annexé au présent acte,

et ensuite décide d'augmenter le capital d'un même montant de EUR 79.812,05 (soixante-dix-neuf mille huit cent douze euros et cinq cents),

augmentation souscrite par les anciens actionnaires, plus amplement renseignés sur la prédite liste de présence, au prorata des actions détenues dans la société avant la prédite réduction de capital,

ici représentés par la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, ayant son siège social à Luxembourg, elle-même représentée par Monsieur Lino Berti et Monsieur Christophe Velle, préqualifiés, en vertu des prédites procurations annexées à la susdite liste de présence, et libérées entièrement par ces mêmes actionnaires au prorata des actions détenues dans la société antérieurement à la réduction de capital prémentionnée, par un versement en espèces de EUR 79.812,05 (soixante-dix-neuf mille huit cent douze euros et cinq cents) ainsi que cela résulte d'un certificat bancaire remis au notaire instrumentaire.

Suite à la présente opération d'assainissement, réduction et augmentation, l'article 5 relatif au capital social de la société reste inchangé.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer le capital autorisé existant et d'instaurer un nouveau capital autorisé de EUR 13.640.000,- (treize millions six cent quarante mille euros), divisé en 550.000 (cinq cent cinquante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 24,80 (vingt-quatre euros et quatre-vingt cents) chacune,

avec pouvoir au conseil d'administration, pendant une période de cinq ans prenant fin le 11 juin 2002, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés de réserves disponibles ou de primes d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

Quatrième résolution

L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de la ou des augmentations de capital et autorisation au conseil d'administration de faire constater authentiquement chaque augmentation du capital social et de faire adapter, en même temps, l'article 5 des statuts aux changements intervenus.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide, suite aux résolutions qui précèdent, de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur nouvelle suivante:

Art. 5. Le capital social souscrit de la société est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions d'une valeur nominale de EUR 24,80 (vingt-quatre euros et quatre-vingt cents) chacune, entièrement souscrites et libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Le capital autorisé est fixé à EUR 13.640.000,- (treize millions six cent quarante mille euros), représenté par 550.000 (cinq cent cinquante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 24,80 (vingt-quatre euros et quatre-vingt cents) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 11 juin 2007, à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés de réserves disponibles ou de primes d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Déclaration - Frais

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié les conditions prévues par l'Article 26 de la loi 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement et en constate expressément l'accomplissement.

Le montant au moins approximatif, des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, est évalué approximativement à EUR 965,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu en française aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: L. Berti, C. Velle, S. Jacquet, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 12CS, fol. 97, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2002.

J. Delvaux.

(52761/208/160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

PRESTA-SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8365 Hagen, 7, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 49.961.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 9 juillet 2002, vol. 138, fol. 92, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Signature.

(52779/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

SYMPA'TIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8365 Hagen, 7, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 74.119.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 9 juillet 2002, vol. 138, fol. 92, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Signature.

(52780/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

SIDILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 64.030.

L'an deux mille deux, le onze juin.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée SIDILUX S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve, inscrite au registre de commerce près le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sous la Section B et le 64.030,

constituée suivant acte reçu par le notaire André Schwachtgen de Luxembourg, en date du 16 avril 1998, publié au Mémorial C n° 485 du 2 juillet 1998,

et dont les statuts ont été modifiés par acte du même notaire en date du 11 janvier 1999, publié au Mémorial C n° 209 du 26 mars 1999.

L'assemblée est présidée par Madame Laura Guardamagna, avocat, 18, avenue de la Porte-Neuve, Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Pierre Saddi, employé privé, Luxembourg, 29, avenue Monterey.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Marco Sterzi, employé privé, 18, avenue de la Porte-Neuve, Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué dresse la liste de présence, laquelle après avoir été signée ne varietur par tous les actionnaires présents et les porteurs de procurations des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée à la présente minute avec laquelle elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées au présent acte les procurations des actionnaires représentés.

Le Président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

I.- Suivant la liste de présence, tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social de EUR 200.000,- (deux cent mille Euro) sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, laquelle peut dès lors valablement délibérer et décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision de dissoudre la société et de la mettre en liquidation.
2. Nomination de Marco Sterzi liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
3. Divers.

III. Que la présente assemblée, composée d'un nombre d'actionnaires représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour et que l'on a pu faire valablement abstraction de convocation probable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide la dissolution de la société et prononce sa mise en liquidation avec effet à partir de ce jour.

Deuxième résolution

A été nommé liquidateur:

- Monsieur Marco Sterzi, conseil économique, demeurant professionnellement à Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif de la société et apurer le passif.

Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et il peut se référer aux écritures de la société. Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. La liquidation est valablement engagée en toute hypothèse par la signature individuelle de chacune des personnes ci-avant nommée.

Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 de la loi sur les sociétés commerciales, ainsi que de tous les pouvoirs stipulés à l'article 145 de ladite loi, sans avoir besoin d'être préalablement autorisés par l'assemblée générale des associés.

Clôture de l'assemblée

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix. L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mises à sa charge en raison des présentes est évalué à EUR 1.000,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: L. Guardamagna, J.-P. Saggi, M. Sterzi, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 135S, fol. 76, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2002.

J. Delvaux.

(52756/208/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

CHRIS CRAFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Foetz, 45, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 45.299.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 juin 2000

Les actionnaires réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 9 juin 2000 au siège social, ont décidé, à l'unanimité, de convertir le capital social en EUR. Cette conversion du capital social en EUR prendra effet à compter du 1^{er} février 2001.

Le capital est converti de la manière suivante:

Conversion de 1.250.000,- LUF / (40,3399)	30.986,69
---	-----------

Le capital social de 30.986,69 est représenté par 1.250 actions sans valeur nominale, entièrement libérées.

Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 8, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52781/503/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.